

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 92 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 5 Absent(s) excusé(s) : 8 Absent(s) : 0</i>
---	--	---

Date de convocation : 2 mars 2021

Vote(s) pour : 97
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 8 mars 2021,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Denis SCHAMING.

Point n° 2021-03-08-CC-7 :

Attribution de compensation prévisionnelle pour l'année 2021.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-4-2 issu de la loi MAPTAM n° 2014-58 du 27 janvier 2014,

VU le Code Général des Impôts, et notamment son article 1609 Nonies C,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

VU le décret n° 2017-1412 du 27 septembre 2017 portant création de la métropole dénommée « Metz Métropole » au 1^{er} janvier 2018,

VU la délibération du Bureau en date du 30 novembre 2015 relative à l'avenant n° 3 à la convention portant mise en commun des services informatiques et Systèmes Informatiques Géographiques de la Ville de Metz et de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et création d'une Direction Commune des Systèmes d'Information, afin de remplacer la facturation de la quote-part des services mutualisés par une imputation directe sur l'Attribution de Compensation de la commune utilisatrice,

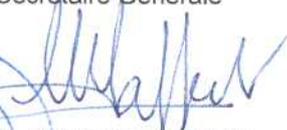
VU la délibération du Bureau du 11 décembre 2017 portant création de services communs entre la Ville de Metz et Metz Métropole,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 14 décembre 2020 portant vote des attributions de compensations définitives pour l'année 2020,

VU le Budget Primitif 2021,

DECIDE de fixer les montants prévisionnels des attributions de compensations en fonctionnement des communes membres applicables pour l'année 2021, comme précisé dans l'annexe 1,
DECIDE de fixer les montants prévisionnels des attributions de compensations en investissement des communes membres applicables pour l'année 2021, comme précisé dans l'annexe 2.

Pour extrait conforme
Metz, le 9 mars 2021
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



Fonctionnement

Commune	AC définitive 2020 (hors facturation services mutualisés)	Facture des services mutualisés		AC prévisionnelle 2021
		Régularisation facture 2020	Facture prévisionnelle 2021	
Amanvillers	19 567 €			19 567 €
Ars-Laquenexy	13 698 €			13 698 €
Ars-sur-Moselle	511 904 €			511 904 €
Augny	414 618 €			414 618 €
Châtel-Saint-Germain	103 757 €			103 757 €
Chesny	-7 564 €			-7 564 €
Chieulles	-10 822 €			-10 822 €
Coin-lès-Cuvry	28 685 €			28 685 €
Coin-sur-Seille	-4 377 €			-4 377 €
Cuvry	-4 151 €			-4 151 €
Fey	21 375 €			21 375 €
Gravelotte	-9 869 €			-9 869 €
Jury	-28 829 €			-28 829 €
Jussy	-14 263 €			-14 263 €
La Maxe	314 590 €			314 590 €
Laquenexy	-13 539 €			-13 539 €
Le Ban-Saint-Martin	-71 454 €			-71 454 €
Lessy	-12 431 €			-12 431 €
Longeville-lès-Metz	120 179 €			120 179 €
Lorry-lès-Metz	13 665 €			13 665 €
Marieulles	-8 253 €			-8 253 €
Marly	487 728 €			487 728 €
Mécleuves	-4 593 €			-4 593 €
Metz	23 802 705 €	-284 002 €	9 029 930 €	15 056 777 €
Mey	-1 430 €			-1 430 €
Montigny-lès-Metz	903 771 €			903 771 €
Moulins-lès-Metz	1 046 711 €			1 046 711 €
Noisseville	104 834 €			104 834 €
Nouilly	-10 084 €			-10 084 €
Peltre	119 256 €			119 256 €
Plappeville	-24 199 €			-24 199 €
Pouilly	-9 910 €			-9 910 €
Pournoy-la-Chétive	-13 785 €			-13 785 €
Rozérieulles	3 471 €			3 471 €
Saint-Julien-lès-Metz	502 301 €			502 301 €
Saint-Privat-la-Montagne	113 107 €			113 107 €
Sainte-Ruffine	6 050 €			6 050 €
Saulny	92 267 €			92 267 €
Scy-Chazelles	147 925 €			147 925 €
Vantoux	1 652 €			1 652 €
Vany	12 289 €			12 289 €
Vaux	12 515 €			12 515 €
Vernéville	-14 127 €			-14 127 €
Woippy	4 889 956 €			4 889 956 €
TOTAL	33 544 896 €	-284 002 €	9 029 930 €	24 798 968 €

montants positifs : sommes à recevoir par la commune (dépense pour Metz Métropole)

montants négatifs : sommes à verser par la commune (recette pour Metz Métropole)

Investissement

Commune	AC définitive 2020	AC prévisionnelle 2021
Amanvillers	-59 342 €	-59 342 €
Ars-Laquenexy	-29 528 €	-29 528 €
Ars-sur-Moselle	-98 685 €	-98 685 €
Augny	-53 454 €	-53 454 €
Châtel-Saint-Germain	-49 032 €	-49 032 €
Chesny	-16 339 €	-16 339 €
Chieulles	-11 193 €	-11 193 €
Coin-lès-Cuvry	-19 738 €	-19 738 €
Coin-sur-Seille	-12 951 €	-12 951 €
Cuvry	-20 138 €	-20 138 €
Fey	-18 087 €	-18 087 €
Gravelotte	-17 753 €	-17 753 €
Jury	-20 925 €	-20 925 €
Jussy	-11 226 €	-11 226 €
La Maxe	-62 518 €	-62 518 €
Laquenexy	-29 878 €	-29 878 €
Le Ban-Saint-Martin	-61 282 €	-61 282 €
Lessy	-30 476 €	-30 476 €
Longeville-lès-Metz	-63 595 €	-63 595 €
Lorry-lès-Metz	-36 989 €	-36 989 €
Marieulles	-22 979 €	-22 979 €
Marly	-279 975 €	-279 975 €
Mécleuves	-33 116 €	-33 116 €
Metz	-2 572 463 €	-2 572 463 €
Mey	-9 624 €	-9 624 €
Montigny-lès-Metz	-316 437 €	-316 437 €
Moulins-lès-Metz	-144 750 €	-144 750 €
Noisseville	-20 378 €	-20 378 €
Nouilly	-25 778 €	-25 778 €
Peltre	-49 837 €	-49 837 €
Plappeville	-56 205 €	-56 205 €
Pouilly	-15 562 €	-15 562 €
Pournoy-la-Chétive	-17 110 €	-17 110 €
Rozérieulles	-31 369 €	-31 369 €
Saint-Julien-lès-Metz	-90 787 €	-90 787 €
Saint-Privat-la-Montagne	-38 539 €	-38 539 €
Sainte-Ruffine	-12 818 €	-12 818 €
Saulny	-43 565 €	-43 565 €
Scy-Chazelles	-77 140 €	-77 140 €
Vantoux	-20 176 €	-20 176 €
Vany	-11 687 €	-11 687 €
Vaux	-15 733 €	-15 733 €
Vernéville	-17 694 €	-17 694 €
Woippy	-240 102 €	-240 102 €
TOTAL	-4 886 954 €	-4 886 954 €

Conseil métropolitain - Lundi 8 mars 2021 - Votes

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Vote des points 4.2 à 17
ADDA	Fatiha	Woippy		Pour tous les points
AGAMENNONE	Béatrice	Metz		Pour tous les points
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		Pour tous les points
ARNOLD	Patricia	Metz		Pour tous les points
AUDOUY	Caroline	Metz		Pour tous les points
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		Pour tous les points
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz	EXCUSE	
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		Pour tous les points
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		Pour tous les points
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		Pour tous les points
BOHR	Timothée	Metz		Pour tous les points
BORI	Danielle	Metz		Contre les points 5 et 6.1 Abstention point 12 - Pour les autres points
BOUVET	Xavier	Metz		Contre les points 5 et 6.1 Abstention point 12 - Pour les autres points
BROCART	Manuel	Longeville-lès-Metz		Pour tous les points
BURHAN	Ferit	Metz		Pour tous les points
CARPENTIER	François	Cuvry		Pour tous les points
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz		Pour tous les points
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		Pour tous les points
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz	EXCUSEE	
COMBELLES	Jean	Vaux		Pour tous les points
DAP	Laurent	Metz		Pour tous les points
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		Pour tous les points
DEFAUX	Daniel	Plappeville		Pour tous les points
DIEUDONNE	Vincent	Vary		Pour tous les points
DIEUDONNE	Yves	Vernéville		Pour tous les points
DORR	Antoine	Vantoux		Pour tous les points

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Vote des points 4.2 à 17
DUMONT	Michel	Féy		Pour tous les points
DUVAL	Bertrand	La Maxe		Pour tous les points
FACHOT	Pierre	Jussy		Pour tous les points
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		Pour tous les points
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz		Pour tous les points
GOUTH	Cédric	Woippy		Pour tous les points
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz		Pour tous les points
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz		Pour tous les points
GRIVEL	Patrick	Laquenexy		Pour tous les points
GROLET	Françoise	Metz		Contre les points 5-6-11-12 Abstention point 8 - Pour les autres points
GROSDIDIER	François	Metz		Pour tous les points
GUERMITI	Hanifa	Metz		Contre les points 5 et 6.1 Abstention point 12 - Pour les autres points
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin		Pour tous les points
HENRION	François	Augny		Pour tous les points
HORY	Thierry	Marly		Pour tous les points
HUBER	Pascal	Chesny		Pour tous les points
HUET	Armelle	Noisseville	EXCUSEE pouvoir à Monsieur Claude VALENTIN	Pour tous les points
HUSSON	Julien	Metz		Pour tous les points
JACOB-VARLET	Odile	Marly		Pour tous les points
KHALIFE	Khalifé	Metz		Pour tous les points
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		Pour tous les points
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz		Pour tous les points
KURTZMANN	Walter	Peltre		Abstention point 12 Pour les autres points
LALOUX	Grégoire	Metz		Contre les points 5-6-11-12 Abstention point 8 - Pour les autres points
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz		Pour tous les points
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		Pour tous les points
LOGIN	Frédérique	Amanvillers		Pour tous les points
LOSCH	Jean-François	Lessy		Pour tous les points

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Vote des points 4.2 à 17
LUCAS	Eric	Metz		Pour tous les points
LUX	Isabelle	Metz		Pour tous les points
MANZANO	Philippe	Méclevues		Pour tous les points
MARCHETTI	Denis	Metz	EXCUSE pouvoir à Monsieur Jérémy ROQUES	Contre les points 5 et 6.1 Abstention point 12 - Pour les autres points
MARX	Sébastien	Metz		Contre les points 5 et 6.1 Abstention point 12 - Pour les autres points
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		Pour tous les points
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		Pour tous les points
MUEL	Pierre	Marieulles		Pour tous les points
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		Pour tous les points
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz		Pour tous les points
NICOLAS	Martine	Metz		Pour tous les points
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		Pour tous les points
NIEL	Hervé	Metz		Pour tous les points
NOWICKI	Christian	Marly		Pour tous les points
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		Pour tous les points
PIERRET	Alain	Woippy		Pour tous les points
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		Abstention point 12 Pour les autres points
REISS	Guy	Metz	EXCUSE pouvoir à Monsieur Laurent DAP	Pour tous les points
ROQUES	Jérémy	Metz		Contre les points 5 et 6.1 Abstention point 12 - Pour les autres points
ROUX	Sylvie	Mey		Pour tous les points
SCHLOSSER	Pauline	Metz		Contre les points 5 et 6.1 Abstention point 12 - Pour les autres points
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz		Pour tous les points
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz		Pour tous les points
SCIAMANNA	Marc	Metz		Pour tous les points
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury		Pour tous les points
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		Pour tous les points
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		Pour tous les points
STAUDT	Bernard	Metz		Pour tous les points

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	Vote des points 4.2 à 17
STEMART	Anne	Metz		Pour tous les points
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		Pour tous les points
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz		Pour tous les points
TAFFNER	Blaise	Metz		Pour tous les points
TAHRI	Bouabdellah	Metz	EXCUSE - pouvoir à Monsieur François GROSDIDIER	Pour tous les points
THIL	Patrick	Metz		Pour tous les points
TOCHET	Nicolas	Metz		Contre les points 5 et 6.1 Abstention point 12 - Pour les autres points
TORLOTING	Michel	Gravelotte	EXCUSE - représenté par Monsieur Dominique BRIOUX	Pour tous les points
TRAN	Doan	Metz		Pour tous les points
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle		Pour tous les points
VALENTIN	Claude	Nouilly		Pour tous les points
VERRONNEAU	Marina	Metz		Contre les points 5 et 6.1 Abstention point 12 - Pour les autres points
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz	EXCUSE - pouvoir à Monsieur Jean-Luc BOHL	Pour tous les points
VIALLAT	Isabelle	Metz		Pour tous les points
VICK	Julien	Metz		Pour tous les points
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		Pour tous les points
WEBERT	Marilyne	Pouilly		Pour tous les points

Résumé de l'acte

057-200039865-20210308-03-2021-DC7-DE

Numéro de l'acte : 03-2021-DC7
Date de décision : lundi 8 mars 2021
Nature de l'acte : DE
Objet : Attribution de compensation prévisionnelle pour l'année 2021
Classification : 7.6 - Contributions budgétaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 10/03/2021
Numéro AR : 057-200039865-20210308-03-2021-DC7-DE
Document principal : 99_DE-7.pdf

Pièces jointes :

99_DE-LISTE ELUS CONSEIL votes 4.2 A 17.pdf

Historique :

09/03/21 15:55	En cours de création	
09/03/21 15:57	En préparation	Catherine DELLES
10/03/21 08:32	Reçu	Catherine DELLES
10/03/21 08:32	En cours de transmission	
10/03/21 08:33	Transmis en Préfecture	
10/03/21 08:36	Accusé de réception reçu	